



odj
Observatoire
des jeux

Evolution des dépenses aux jeux d'argent et de hasard sur la période 2000 - 2016

Jean-Michel COSTES, Vincent EROUKMANOFF ■

Introduction

La pratique des jeux d'argent et de hasard occupe en France une place importante¹ dans le temps récréatif de plus d'une personne sur deux (source : ENJEU 2014). Les Français y consacrent une part croissante et non négligeable de leurs ressources.

Cette activité de loisirs et l'industrie qui la supporte se sont développées dans un contexte de profonde et rapide transformation de l'offre légale de jeux d'argent [voir encadré n°3]. Le lancement de nouveaux jeux, la légalisation des machines à sous au début des années 1990, la multiplication des espaces de jeu, l'informatisation et plus récemment l'ouverture et l'encadrement par les pouvoirs publics d'une offre légale sur Internet des paris hippiques, des paris sportifs et du poker expliquent pour partie le dynamisme économique de ce secteur.

Au cours de ses premières années de fonctionnement, l'Observatoire des jeux s'est attaché à définir, établir et actualiser des indicateurs nationaux rendant compte du phénomène des jeux d'argent, de sa pratique et de son évolution, y compris sa dimension économique. Cette note se propose de retracer les principales transformations de l'industrie des jeux d'argent et de hasard à travers deux de ces indicateurs (encadré 1) : le produit brut des jeux [PBJ] (les mises déduites des gains, soit les dépenses nettes des ménages) et le cumul des mises, déclinés par grandes familles d'activité et par type de support².

Cinq grandes familles de jeu composent l'environnement ludique légal : les jeux de loterie (jeux de tirage et jeux de grattage), les paris hippiques, les paris sportifs, le poker et les activités de casinos (jeux de table, machines à sous, jeux de cercle hors poker, jeux électroniques).

Qu'il s'agisse du PBJ ou du cumul des mises, les données présentées dans cette note ne concernent que la seule

Encadré 1 : Dépenses de jeu et chiffre d'affaires Définitions et sources de données

Les notions de dépenses de jeu et de chiffre d'affaires de l'industrie du jeu sont polysémiques et leur définition peut varier en fonction du positionnement de chaque acteur. Elles sont généralement appréhendées de deux manières distinctes et peuvent ainsi, pour une période donnée, être considérées tantôt :

1/ Comme les dépenses (ou pertes) nettes des joueurs appréhendées par le montant du Produit Brut des Jeux (PBJ). Le **produit brut des jeux** se définit comme la différence entre le montant des mises initiales (incluant les sommes engagées par les joueurs et éventuellement les avances initiales - pour les casinos - et les bonus) et le montant des gains reversés aux joueurs. Ce montant représente à la fois ce qui reste aux opérateurs après redistribution des gains et la somme que les joueurs ont effectivement dépensé, c'est à dire perdue. D'un point de vue économique, pour l'opérateur, c'est son **chiffre d'affaires** (en anglais : « Gross Gaming Revenues »). En France en 2016, ce montant s'élève à 10 milliards d'euros.

2/ Comme le **cumul des mises** des joueurs (en anglais : « turn over »). Cet indicateur offre une représentation des actions de jeu et du niveau de consommation du joueur. Cette approche est principalement fiscale. En effet, la fiscalité appliquée aux jeux d'argent en France considère, pour la plupart des activités de jeux, que le PBJ s'apparente à un élément de revenu des opérateurs et non à son chiffre d'affaires. De fait, la fiscalité des jeux est, pour l'essentiel, assise sur les mises, à l'exception des casinos terrestres dont la fiscalité est calculée sur le produit brut des jeux. Le cumul des mises ne tient pas compte des sommes restituées aux joueurs sous forme de gains. Si on rapporte les gains des joueurs aux sommes mises, on obtient le **taux de retour aux joueurs** (TRJ), bonus inclus, est de l'ordre de 73 % en paris hippiques, 79 % en paris sportifs, 95 % en poker et 65 % aux jeux de loterie. En considérant le cumul des mises, en

¹ La dépense de jeux d'argent par habitant en France se situe toutefois à un niveau moyen dans l'Union Européenne, nettement inférieure à celle de l'Italie, l'Espagne ou le Royaume-Uni et d'autres pays hors UE tels que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie (source H2GC Conseil - UK)

² Point de vente ou Internet.

France, en 2016, ce secteur d'activité pèse 45,9 milliards d'euros.

Les données sur le PBJ et les mises sont collectées et consolidées par l'ODJ à partir des sources suivantes : les rapports d'activité de la FDJ et du PMU, l'Arjel pour le secteur du jeu en ligne régulé par cette institution, le ministère de l'intérieur pour le secteur des casinos. La consolidation des données sur le PBJ a été confrontée aux données de la comptabilité nationale de l'INSEE pour en vérifier la cohérence. Ainsi, il y a une différence minime de 1,4 € entre la dépense nette par habitant estimée par l'ODJ et celle produite par l'INSEE en 2016 (192,7 vs 191,3 €). Enfin, les données sur les mises des casinos ont été estimées sur la base d'un taux de retour théorique de 85,3 % (source : Insee première 1493, avril 2014).

Ces données sont mises en ligne et régulièrement actualisées par l'ODJ sur son *site web*.

offre légale de jeux d'argent. L'offre illégale, vraisemblablement faible en 2000 s'est fortement développée au cours de la décennie sur le support Internet, avant d'être partiellement canalisée vers l'offre légale grâce à l'ouverture de nouveaux segments de jeux en ligne en 2010. Notre appréciation de la dépense de jeux d'argent sur l'offre non régulée est lacunaire. Elle repose sur des éléments trop subjectifs (estimations de l'industrie du jeu en conflit d'intérêt) ou partiels pour pouvoir la quantifier.

Evolution de la dépense de jeux d'argent

La place grandissante du jeu d'argent dans le budget des ménages

Le jeu a pris une place croissante dans le budget des Français. Alors même que ces derniers ont tendance à consacrer une part moindre de leurs ressources aux loisirs³ (8,5 % en 2016 contre 9,6 % en 2000⁴), les dépenses de jeu ont, quant à elles, augmenté sur la période 2000-2016. Elles représentent sur la dernière année d'observation, 9,9 % des dépenses que les ménages consacrent aux loisirs et à la culture en comparaison des 8,3 % pour l'année 2000. Rapporté à l'ensemble des dépenses, les ménages français ont consacré 0,84 % de leur budget à cette pratique en 2016.

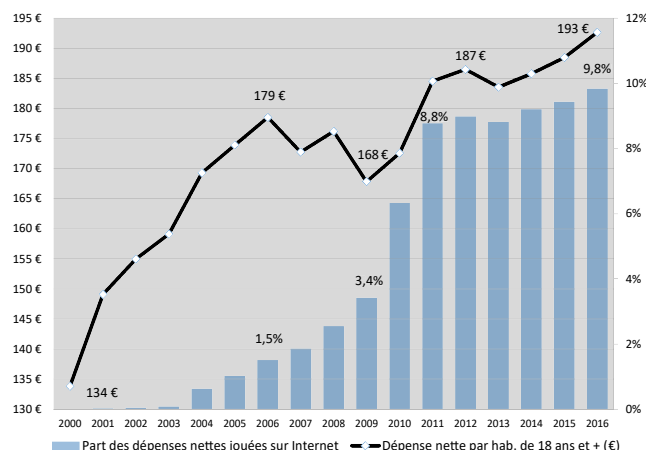
Sur la même période, les dépenses de jeu ont progressé de 43,2 % (+ 58 euros en valeur) avec une augmentation moyenne annuelle de 4,4 % entre 2000 et 2007. Un minimum est atteint en 2009 avec 168 euros de dépenses nettes (niveau similaire à celui enregistré cinq ans auparavant, en 2004).

La forte augmentation enregistrée entre 2010 et 2011 est consécutive à l'ouverture à la concurrence des activités

de paris hippiques, sportifs et de jeux de cercle dont une partie des dépenses, celle effectuée sur une offre en ligne qui n'était pas légale, n'était pas comptabilisée.

En 2016, les dépenses⁵ s'élèvent à 10,0 milliards d'euros, soit une dépense nette de 193 euros par habitant majeur.

Graphique 1 : Montant des dépenses (PBJ) de jeux d'argent par habitant et part des dépenses jouées sur Internet



Les jeux de loterie captent l'essentiel des dépenses

En seize ans, l'environnement de l'offre de jeux d'argent s'est profondément transformé. Le développement de nouvelles pratiques de jeu suscité par l'apparition des terminaux mobiles connectés, l'évolution régulière du cadre réglementaire, la diversification de l'offre de jeux et l'arrivée de nouveaux opérateurs ont contribué à modifier en partie l'équilibre entre les grandes familles de jeu.

Trois activités regroupent la grande majorité des dépenses des ménages en matière de jeux d'argent : loterie, casinos et paris hippiques.

Les dépenses de loterie (jeux de tirage ou grattage achetés en point de vente ou sur Internet) sont, de loin les plus importantes. Ces jeux représentent un peu plus de 40 % des dépenses totales. En 2016, sur les 193 euros de dépense nette par habitant majeur, 80 euros sont attribuables à la loterie.

Les dépenses affectées aux jeux de casinos, dont les machines à sous, et aux paris hippiques viennent en deuxième et troisième position. Ces deux secteurs sont en décroissance sur la période, plus tardivement pour les paris hippiques qui occupent la deuxième place depuis 2009.

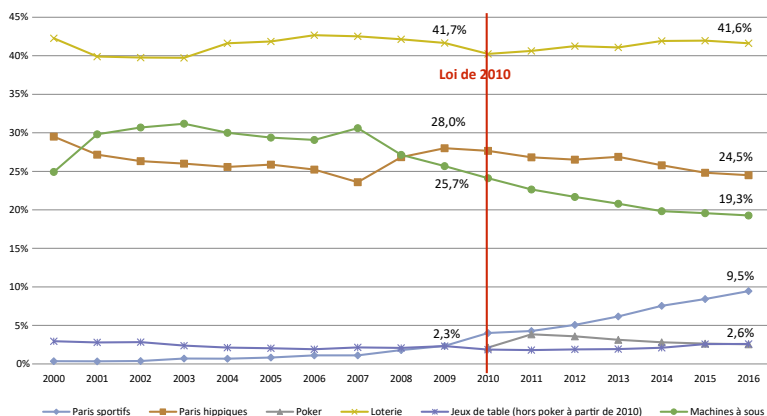
Enfin, les paris sportifs, dont la part dans les dépenses (tous supports confondus) reste encore modeste, sont la seule activité qui enregistre une augmentation continue et remarquable sur ces seize dernières années (de 0 à près de 10 % des dépenses en 2016).

³ Classification utilisée par l'INSEE pour la comptabilité nationale. Les dépenses des ménages relevant des jeux d'argent et de hasard sont comptabilisées dans le budget « Loisirs et culture ».

⁴ INSEE, comptabilité nationale, Base 2010.

⁵ Voir définition dans l'encadré 1

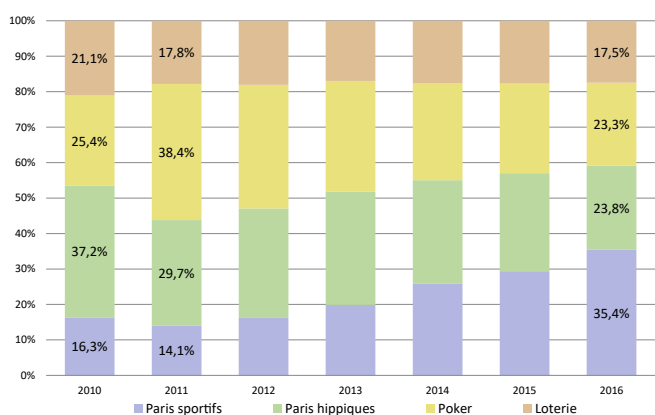
Graphique 2 : Répartition des dépenses (PBJ) par activité de jeu



Près de 10 % des dépenses sont réalisées sur Internet

Le média Internet est de plus en plus plébiscité par les joueurs et prend une place croissante dans la part des dépenses nettes (9,8 % sur la dernière année d'observation). Cette progression est continue sur l'ensemble de la période et s'explique par le développement des moyens de connexion mobiles ainsi que par l'évolution du cadre réglementaire. Les deux opérateurs historiques, la Française Des Jeux (FDJ) et le Pari Mutuel Urbain (PMU), ont très tôt développé une offre de jeu numérique. En avril 2001⁶, la Française des jeux inaugurerait la première plateforme virtuelle permettant aux joueurs d'effectuer une prise de jeu via un ordinateur ou un téléphone mobile. De la même façon, le Pari Mutuel Urbain lançait en novembre 2003 son premier site de pari en ligne. Mais il faut attendre l'ouverture à la concurrence de 2010 pour voir apparaître de nouveaux opérateurs et une diversification de l'offre de jeu autorisée et encadrée par le régulateur. La hiérarchie entre les 4 grandes activités de jeux disposant d'une offre légale en ligne (loterie, paris sportifs, paris hippiques et poker) évolue sur ces cinq dernières années.

Graphique 3 : Répartition des dépenses (PBJ) engagées sur Internet par activité de jeu



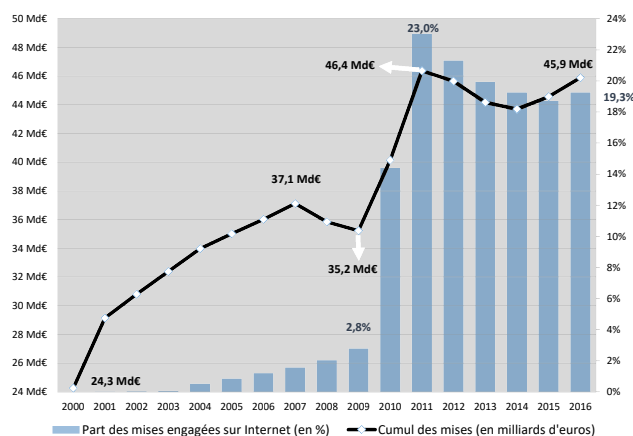
L'augmentation de la part des dépenses engagées en ligne depuis 2011⁷ est essentiellement portée par les paris sportifs et dans une moindre mesure les jeux de loterie de la FDJ, les paris hippiques et le poker étant en baisse significative. En 2016, 35,4 % des dépenses de jeu en ligne sont consécutives à une prise de paris sur un événement sportif. Ce segment, largement investi par les opérateurs depuis l'ouverture à la concurrence, a vu son produit brut des jeux multiplié par trois entre 2011 et 2016.

Evolution du volume des mises

Une croissance moyenne annuelle de 4 %

Avec un niveau de 45,9 milliards d'euros en 2016, le cumul des mises a presque doublé en l'espace de seize ans (24,3 milliards d'euros en 2000, soit + 88 % sur l'intervalle). Lissé sur l'ensemble de la période, le montant total des mises a connu un rythme de croissance annuel de 4,0 %. La période 2007-2009 marque une première inflexion à la suite d'une baisse importante du volume des mises enregistré par les casinos (-15,9 %). La forte hausse enregistrée les deux années suivantes (+ 31,8 %, soit + 11,2 milliards d'euros), entre 2009 et 2011, s'explique pour partie par l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (loi du 12 mai 2010). Cette ouverture a non seulement permis l'arrivée de nouveaux opérateurs mais également la comptabilisation d'enjeux engagés auparavant auprès de l'offre illégale sur Internet, notamment en poker, en paris hippiques et en paris sportifs. La lente érosion du volume total des mises constatée entre 2011 et 2014 (-5,9 %) fait suite au rapide déclin du poker en ligne (-32,6 %) et dans une moindre mesure à la baisse d'activité des casinotiers (-8,5%). Une reprise est observée sur les trois dernières années d'observation.

Graphique 4 : Cumul des mises et part des mises jouées sur Internet



⁶ JORF n° 92 du 19 vril 2001 page 6 034, règlement général des jeux de loterie instantanée de La Française des jeux offerts par Internet.

⁷ Première année « pleine » à la suite de la loi adoptée en mai 2010.

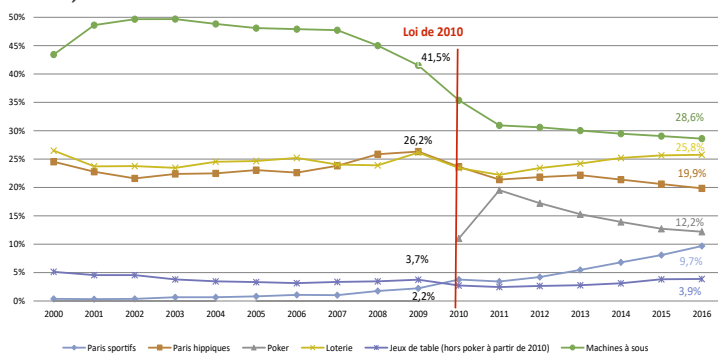
Un dynamisme qui ne profite pas à l'ensemble des acteurs

Les activités de casinos⁸, malgré leur diminution, représentent la plus grande part du total des mises mais cette part est en forte décroissance sur l'intervalle. Ce sont les machines à sous⁹, exclusivement implantées dans ces établissements, qui génèrent l'essentiel de cette activité (environ 85 % à 90 %) et captent sur l'ensemble de la période la plus grande part des mises (28,6 % en 2016 avec un maximum enregistré de 49,7 % pour les années 2002 et 2003). De par leurs caractéristiques intrinsèques, elles génèrent un volume des mises conséquent [voir encadré 2]. Les parts des mises relatives aux jeux de loterie (tirage et grattage) et aux paris hippiques sont très proches jusqu'en 2011, environ 25 % des enjeux. Les activités de loterie de la FDJ prennent ensuite le pas sur les paris hippiques (respectivement 25,8 % et 19,9 % pour l'année 2016). Seuls les paris sportifs affichent une progression régulière et continue sur toute la période : en 2016, ils représentent 9,7 % des mises. L'activité de poker, concentrée en 2011, première année pleine d'exploitation du poker légal en ligne, près de 19,5 % des mises. Cette proportion s'érode ensuite progressivement pour atteindre 12,2 % en 2016.

Encadré 2 : Un taux de retour au joueur et une fréquence de réitération des mises très différents selon les jeux

Le taux de retour aux joueurs (TRJ) est la proportion des mises que les opérateurs leur restituent sous forme de gains. Selon l'activité, la réglementation peut déterminer des proportions minimales ou maximales. De même, chaque activité est caractérisée par une fréquence de réitération des mises. Des activités, pour lesquelles le temps écoulé entre la mise et le résultat offrant droit à une possible rétribution est particulièrement court, favorisent le recyclage des gains et donc la réitération des mises. Ainsi, les machines à sous sont l'activité par excellence qui cumulent à la fois un taux de retour aux joueurs élevé (la législation fixe un taux de retour minimum de 85 %) et une récurrence rapide des mises. Un individu engageant une partie sur une machine dont la mise unitaire est de deux euros, avec un TRJ de 90 % perdra en moyenne à chaque épisode de jeu vingt centimes. Si celui-ci dispose d'un budget initial de vingt euros, il lui faudra donc réaliser quatre-vingt-onze moments de jeu, à deux euros la mise, avant qu'il ne puisse plus jouer. Le montant total des enjeux s'élèvera donc à 182 euros pour une perte sèche de 18,2 euros. De fait, les jeux ayant un TRJ élevé génèrent un volume des mises important mais une dépense nette relativement faible. La structure par grandes familles d'activités du volume des mises n'est donc pas directement transposable en dépense nette de jeu.

Graphique 5 : Répartition des mises par activité de jeu



La place croissante d'Internet dans les enjeux

Une part croissante des prises de jeu se déroule sur Internet (19,3 % des enjeux en 2016, 28,5 % si on ne prend en compte que les activités pour lesquelles il existe une offre légale de jeu en ligne, à savoir : la loterie, les paris sportifs et hippiques et le poker). La très forte hausse enregistrée entre 2009 (2,8 % des enjeux réalisés

sur Internet) et 2011 (23,0 % des enjeux réalisés sur Internet) est consécutive à la prise en compte des activités de poker qui représentent environ trois quarts des enjeux Internet entre 2011 et 2015. La lente érosion observée depuis fait suite à l'engouement moindre suscité par le poker auprès des joueurs internautes (-38,1 % du volume des mises entre 2011 et 2016¹⁰).

La hiérarchie entre les quatre grandes activités de jeux en ligne (Loterie, paris sportifs, paris hippiques et poker) évolue sur ces cinq dernières années. Le poker¹¹, en décroissance, reste l'activité qui capte la plus grande part des mises en ligne (82,0% en 2011 vs 61,3 % en 2016)¹². Les prises d'enjeu en ligne, bien que possibles depuis 2001, ne concernent que 3 % à 5 % du total des mises de jeux de loterie (tirage, grattage) sur la période 2010 – 2016, en progression sur cette période. Seuls les paris sportifs affichent une croissance importante : en 2016, 23,5 % des enjeux joués sur Internet sont consécutifs à une prise de paris sur un événement sportif (vs 5,5 % en 2011). Cette activité est par ailleurs celle qui concentre la plus grande part des mises numérisées : en 2016, 46,8 % des mises de paris sportifs ont été engagées via l'utilisation du support Internet (vs 10,1 % pour les paris hippiques et 3,5 % pour les jeux de loterie). Ce recours plus important au numérique est à mettre en regard de l'offre de jeu proposée plus étoffée sur Internet

⁸ Jeux de table et machines à sous.

⁹ En 2016, la France compte 200 établissements répartis essentiellement sur le littoral et dans les zones thermales et touristiques. Le parc de machines à sous, agréé par le ministère de l'intérieur, est estimé à 24 000. À titre de comparaison, en 2000, la France recensait 170 établissements pour 13 557 machines à sous.

¹⁰ Données ARJEL

¹¹ En dissociant les deux variantes principales du poker, c'est essentiellement le « cash-game » qui génère le plus de chiffre d'affaires (65,6 % des mises de poker sur l'année 2016). À la différence des tournois où les joueurs, pour concourir, payent un droit d'entrée sans possibilité de se « recaver » ensuite, le « cash-game » permet de redéposer une somme d'argent convertissable en jetons entre deux tours. La « cave » est le montant à payer pour pouvoir prendre part à un tournoi ou à une partie.

¹² La comparaison des jeux en termes de mise conduit à grossir la part du poker par rapport aux autres jeux, alors même que la dépense (cf. Graphique 2) est la plus faible, à égalité avec celle des autres jeux de table.

où une quarantaine de disciplines sont supports de paris¹³, mais aussi d'autres facteurs d'attrait de ce type de jeu par rapport à ses concurrents (paris à cote facile à comprendre, etc.).

Conclusion

L'environnement, le positionnement des acteurs, les évolutions technologiques, les enjeux financiers et le rapport au jeu ont profondément évolué au cours des quinze dernières années. Si le suivi épidémiologique de ce phénomène, relativement récent en France¹⁴, fait état d'une appétence accrue pour les jeux d'argent et de hasard¹⁵, les données financières permettent d'apporter, sur un temps plus long, un autre éclairage du rapport qu'entretiennent les Français avec cette activité.

De fait, apprécier l'évolution des pratiques par le seul prisme des mises et des dépenses nettes permet de dégager des tendances lourdes sur la période 2000-2016. Sur cet intervalle, le volume des mises a presque doublé, passant de 24,3 milliards d'euros à près de 45,9 milliards d'euros en 2016. De même, la part des dépenses que prend le jeu comme activité de loisirs n'a cessé de croître pour atteindre 9,9 % sur la dernière année d'observation, soit une dépense nette de 193 euros par habitant majeur. Cette progression des dépenses est moins forte que celle des mises. Ceci s'explique par l'augmentation au cours du même laps de temps, du taux de retour aux joueurs. Au cours des seize dernières années le taux global de retour au joueur, tributaire de l'offre de jeu proposée, a globalement augmenté passant de 74,4 % en 2000 à 78,2 % en 2016.

Ce dynamisme d'ensemble ne profite pas à l'ensemble des secteurs et masque des disparités importantes.

Le secteur des casinos connaît un recul sensible de son activité après 2007 malgré un élargissement important de l'offre de jeu (32 ouvertures d'établissements entre 2000 et 2015 pour 10 600 machines à sous supplémentaires). Ce ralentissement serait lié, selon les opérateurs, à la mise en place de l'interdiction de fumer dans les jeux publics ainsi qu'au renforcement des obligations et à l'ouverture à la concurrence des jeux de table (Poker). Toutefois, il est intéressant de noter que la décroissance du PBJ des machines à sous, qui représente l'essentiel du PBJ des casinos, a débuté en 2007 et que la décroissance régulière depuis cette date ne semble pas soutenir l'hypothèse d'un impact sensible de l'ouverture d'une offre de poker légale sur Internet en la matière.

Les courses hippiques suivent une évolution similaire. Leur part relative dans l'ensemble des dépenses de jeux d'argent des Français décline régulièrement depuis 2009 en dépit d'une densification du calendrier des courses (4 981 courses support de paris en 2000, 16 500 courses en 2015) et du réseau de point de vente (12 800 points de vente en 2015 contre 8 169 en 2000). La temporalité de la décroissance des paris hippiques peut être mise en parallèle avec la croissance concomitante des paris sportifs.

Les jeux de loterie, pour leur part, ne semblent pas avoir été impactés par l'ouverture en ligne d'une nouvelle offre de jeux en 2010. Leur poids relatif dans les dépenses de

Encadré 3 : 2000 – 2016 : Une profonde mutation de l'offre légale de jeux d'argent

Le cadre légal des jeux d'argent et de hasard en vigueur en France est basé sur une interdiction de principe¹⁶ assortie d'exceptions strictement définies par le législateur qui permet, de fait, d'en proposer une large gamme. Sur la période 2000-2010, le marché du jeu français est dominé par les opérateurs sous droits exclusifs (FDJ et PMU) et les casinos, chacun disposant d'un périmètre commercial bien défini, sans mise en concurrence :

- Les jeux de tables et de machines à sous pour les casinos
- Les jeux de loterie et de paris sportifs pour la Française des jeux
- Les paris hippiques pour le pari mutuel urbain

Ce secteur d'activité a connu depuis de profondes mutations. Le développement de nouvelles technologies avec l'irruption d'Internet et le déploiement de nouveaux supports de jeux ont favorisé l'émergence autant que l'accessibilité de nouvelles offres de jeu en ligne. A cette évolution majeure s'est ajoutée l'instauration d'un nouveau cadre réglementaire en 2010 permettant l'apparition, sur certains segments du jeu en ligne¹⁷, d'opérateurs alternatifs venant ainsi diversifier et dynamiser une offre qui était jusque-là l'apanage exclusif des deux opérateurs historiques.

Ces modifications qui définissent et façonnent l'environnement ludique national conditionnent, au moins pour partie, l'évolution des pratiques de jeu appréciées ici à travers les mises et les dépenses nettes.

Le jeu reste assez stable sur toute la période, un peu au-dessus de 40 %. Enfin, les paris sportifs ont connu un développement continu sur la période, accéléré depuis 2010. Partis de rien, ils représentent en 2016 près de 10% des dépenses totales. Ils sont également caractérisés par le fait qu'ils sont, pour une bonne part, pratiqués sur Internet (près de la moitié des mises en paris sportifs sont jouées sur Internet en 2016). Ce phénomène est l'évolution la plus marquante des pratiques de jeux d'argent, en France, au cours des 15 dernières années.

¹³ La liste des événements et disciplines supports de paris est disponible et consultable sur le site de l'ARJEL.

¹⁴ La première enquête nationale mesurant le niveau de pratique des jeux d'argent et de hasard a été réalisée dans le cadre du Baromètre santé 2010 mené par l'INPES et l'OFDT. Une seconde enquête nationale a été conduite en 2014.

¹⁵ Entre 2010 et 2014, la proportion de Français (âgés de 15 à 75 ans) ayant pratiqué des jeux d'argent et de hasard au cours des douze derniers mois a très sensiblement progressé : de 46,4 % en 2010 à 56,2 % en 2014, soit une augmentation de près de 10 points.

¹⁶ Article L. 322-1 du code de la sécurité intérieure.

¹⁷ Paris hippiques, paris sportifs, poker.

Directeur de Publication / Rédacteur en chef
Jean-Michel COSTES

Comité de lecture
Julie-Emilie ADES, Jeanne ETIEMBLE

ODJ - Personnalités qualifiées
Christian BEN LAKHDAR, Céline BONNAIRE, Jean-Michel COSTES, Jeanne ETIEMBLE, Rolande RUELLAN, Jean-Pol TASSIN

ODJ - Membres statutaires
Autorité de Régulation des jeux en ligne (ARJEL), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), Santé publique France

Remerciements
- La Française Des Jeux (FDJ), Le Pari Mutuel Urbain (PMU), l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL), Service central des courses et jeux (Ministère de l'intérieur)

NOUS CONTACTER



Observatoire des jeux, Ministère de l'économie et des Finances,
Batiment Necker, Salle 8210 r - télédod 774.
120 rue de Bercy, 75012 Paris.
E-mail: ODJ@finances.gouv.fr